L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 2 AOUT 1865, entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 2 AOUT.

Ventes à l'encan de ce jour:

☞ Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hotligan et Von Zuniga—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en bernah avec des améliorations, situé dans le quatrième district, face à la rue Sixième.

Par W. H. Bunnell—Dans le salle d'encan rue Carondelet No 14, de l'argenterie de table doublement plaquée.

Par S Guinault, au coin des rues Bourbon et Toulouse, un lot de meubles.

Par D E Murphy—continuation de la vente de quincaillerie, coutellerie &c au magasin de L S Pichler, 83 Vieille Levée.

Par Hoffman & Marks, au No 56 de la rue de Chartres, marchandises sèches, vêtements et chapeaux.

Par G Lécuyer, au No 69 de la rue de Chartres, marchandises sèches.

A. Par E M Jacobs, au Nord du Passage de la Bourse meubles, marchandises sèches, argenterie plaquée, &c.

L'Angleterre et les Etats-Unis.

Entre la France et les Etats-Unis, il n'y a qu'une cause de conflit possible—le Mexique. Nous avons donné les raisons qui rendent ce conflit peu vraisemblable. Il n'en est pas de même entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne. Le gouvernement de Washington sait pertinemment que Napoléon III ne désertera pas la cause de la civilisation au Mexique, il n'ignore pas, au contraire, que l'Angleterre n'est nullement disposée à faire des sacrifices pour maintenir sous sa domination des colonies qui coûtent plus qu'elles ne rapportent. Pour la France, il y a une question d'honneur engagée au Mexique, et le monde entier sait que la France ne se marchande pas avec son honneur, pour la grande Bretagne il n'y a, dans la malheureuse affaire du Mexique, qu'une question de dollars. Cette puissance a déjà fait catégoriquement comprendre aux colons que leur sort était entre leurs mains. S'ils veulent s'annexer aux Etats-Unis, libre à eux de devenir républicains, s'ils veulent arriver à l'indépendance, libre à eux qu'à former des républiques, sous l'égide de la mère-patrie, une confédération qui pourra, dès qu'elle se sentira assez forte pour se protéger elle-même, rompre le fragile lien qui l'attachera encore à la couronne britannique.

Nous n'entendons pas faire ici la critique du gouvernement anglais. Il ne fait que suivre les leçons de l'expérience, et ne songe pas à ce que les apparences de l'égoïsme. Elle est basée au fond sur les règles de la prudence et de la sagesse. Le meilleur parti à prendre pour les colonies britanniques, si elles veulent éviter la conquête ou l'annexion, est de suivre le conseil désintéressé que leur donne le cabinet anglais.

La crise sur le bord des grands lacs nous paraît plus imminente que celle sur le Rio Grande, et la société des Fenians nous semble plus formidable que les compagnies d'émigration mexicaine du général Wallace ou de son pareille. On connaît cette organisation des Fenians, qui se compose de 5 millions et qui dans son sein a des Américains de tous les Etats de l'Union. Il ne s'agit pas pour eux d'aller à l'autre extrémité du continent faire la conquête d'un pays étranger, défendu par une armée française, mais bien de passer simplement une frontière non gardée pour entrer dans un territoire où ils trouveront des compatriotes parlant la même langue, ayant la même religion, partageant la même haine, et prêts à se joindre à eux pour abattre le pavillon détesté de Saint-George. Il y a bien le Canada français qui ne se prêterait pas à une conspiration de cette nature, mais il serait bien mal avisé de vouloir agir en faveur d'une résistance sérieuse à la révolution.

C'est au grand jour que la société des Fenians procède. Elle recrute de nouveaux adeptes, reçoit ouvertement de l'argent, des armes et des munitions, et se cache si ces espérances ne sont bientôt déçues. Ce n'est pas de même ces faits patents, livrés chaque jour à la publicité, l'attitude du gouvernement de Washington, sa politique est celle du laissez-faire. Il a montré une certaine vigilance pour arrêter le départ des flibustiers mexicains, pour suspendre les convois d'armes destinés à Juarez ou pour empêcher l'armement des corsaires, et il a toujours protesté contre la France de sa parfaite neutralité.

A tort ou à raison, les sentiments des Etats-Unis s'égèrent de l'Angleterre sont d'une nature beaucoup plus acerbe. Il y a entre les deux gouvernements des griefs sérieux qui ne peuvent se régler à l'amiable et le cas des derniers dé, [illegible] entre Washington et Londres est [illegible] sérieusement. Nous publions [illegible] de la dépêche datée à par [illegible] Frédéric Bruce [illegible] ton qui [illegible] nous dans [illegible] qu'amical, et on pressent dans les régions élevées du gouvernement fédéral des causes [illegible] toutes de troubles qui éclateront au moindre prétexte.

Dans l'insurrection des pays anglais au Nord des grands lacs, s'opérant soit par une révolution intérieure, soit par une invasion de Fenians, soit à la suite d'une guerre entre l'Union et l'Angleterre, le peuple du Nord trouverait la satisfaction de ses griefs contre les Anglais et une extension de territoire et de population qui, grâce à la communauté de langage, ne formerait pas dissonance dans l'Union. Enfin, le parti qui dirige les affaires, en ce moment, aurait plus d'avantages à un agrandissement de territoire vers le Nord qu'à la conquête d'un pays éloigné comme le Mexique, dont la population ne pourrait, sous aucun rapport, être facilement assimilée à la race anglo-saxonne.

Telles sont les raisons qui nous font penser que si la paix, dont nous avons à peine goûté les bienfaits, doit être troublée prochainement, ce sera plutôt du côté du nord que du côté du Sud. Il sera donc intéressant de suivre la marche des événements dans les deux Canadas, le New Brunswick et la Nlle Ecosse. Les agitations qu'on remarque déjà dans ces colonies ne sont guère faites pour donner confiance aux colons, et nous avons toujours pensé que le mécontentement qui monte de fondre sur elles dans un avenir prochain.

INCENDIE DU STEAMER LELIA.

Par le steamer *T. P. Howe* arrivé hier de Shreveport, nous apprenons que le bateau à vapeur *Lelia*, dans son trajet de retour de Shreveport à la Nlle Orléans, a pris feu le 28, à 30 heures du soir à deux milles au-dessous de Donaldsonville et a brûlé jusqu'à la ligne de flottaison. Personne n'a péri à bord du bateau, mais tout ce qui était portait, y compris 150 balles de coton, a été consumé. Les passagers ont achevé leur voyage en passant sur le steamer *Howe* qui les a amenés ici.

RETOUR PROCHAIN DE M. MAURERAU.—Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aux nombreux amis de monsieur A. Maurerau, ancien shérif de la Nouvelle-Orléans, son prochain retour parmi nous. Monsieur Maurerau revient d'un long et bien triste exil qui a duré plus de trois années. Ce chirurgien honorable et distingué, en rentrant dans sa ville natale, y trouvera de nombreux marques de sympathie et d'amitié qui, nous l'espérons, ne seront pas stériles et lui prépareront un facile dédommagement aux cruelles épreuves qu'il a eu à supporter.

FACTEURS DE COTON.—Parmi les maisons qui se recommandent à la confiance des planteurs qui ont du coton de ou du sucre à expédier en ville, nous signalons avec plaisir la maison Pilcher & Barrow, qui succède à l'ancienne société connue sous la raison sociale Pilcher & Goodrich, puis sous celle de M Pilcher & Cie. Les bureaux de la nouvelle maison sont rue Perdido No 56, Factor's Row.

MAISON A. B. GRISWOLD & CIE.—Sous cette nouvelle raison sociale c'est toujours l'ancienne maison Hyde & Goodrich qui se recommande au public. On imagine que le magasin de bijouterie, placé à l'encoignure des rues du Canal et Royale, n'a pu manquer d'attirer les regards de ceux qui sont venus même jusque à la Nlle Orléans. La corbeille nuptiale se compose de M. Griswold qui a été pendant [illegible] l'ancienne maison pendant 18 ans, et de M. Wm H. Goodrich qui réside à la Nlle Orléans depuis 40 ans et a été intéressé pendant 30 ans dans l'ancienne maison.

WHISKY DE DEXTER.—Il y a whisky et whisky. C'est de ce dernier que Dexter a une telle réputation qu'il est inutile de chanter pour elle les louanges méritées. La maison Jos. H. Mariott & Cie, rue Tchoupitoulas No 57, vient d'en recevoir un envoi, qu'elle offre aux gens connaisseurs, et elle annonce qu'elle en recevra constamment.

BOTTES ET SOULIERS.—Nous signalons au public, et aux commerçants annoncés de MM. Drake & Markham, rue du Camp No 56. Il offre un magnifique assortiment de bottes et souliers et de chaussures pour dames et enfants. Une visite à ce magasin sera trouvée avantageuse.

MERCERIE, BONNETERIE, ARTICLES DE FANTAISIE.—Nous signalons à l'attention des détaillants dans ces genres d'articles, la vente à l'encan qui doit avoir lieu aujourd'hui à dix heures au magasin de quincaillerie de L. B. Pothier, 83 rue de la Vieille Levée, vers Bienville et Conti. Ils ne pourront trouver de meilleure occasion.

PARFUMERIES, POUTEAUTÉS, &c. — M. J. Ango, rue du Canal No 132, vient de recevoir de France et d'Angleterre un grand envoi de parfumerie et de nouveautés que nous prenons plaisir à signaler à nos alentours. Nous appelons l'attention sur l'ami non insérée plus loin.

ÉLECTRICITÉ ET AMBITION.—Le nombre de voyageurs arrivés dans leur département, a été, le 23 juillet, de 4152, total des embarqués, de 1260.

Nouvelles télégraphiques.

Suicide d'un officier confédéré—Le Dr Gwyn et Maximilien—Dick Taylor—Orage—Dommage causé à la Main en Blanche—Saisie d'une Banque à Memphis—Demandes de pardon—L'or à 144—Le coton à 48.

Suicide et cause.

Summitt, Miss., 31 juil et—Le major E Powell, ci devant quartier maître dans l'armée confédérée, s'est suicidé hier lui, en se faisant sauter la cervelle d'un coup de pistolet.

Les circonstances prouvent que l'acte était prémédité.

On rapporte qu'il avait une famille avant de se marier ici et l'on pense que c'est la cause de la catastrophe.

Dommage causé par la tempête.

Washington, 31 juillet—Le président est revenu aujourd hui de son excursion.

Le dommage causé à l'établissement de la Maison Blanche par la dernière tempête, s'élèvera à $ 900.

Nullité des élections municipales de Richmond.

Le Richmond Whig du mardi contient les ordres de l'autorité militaire déclarant nulles les élections des aldermen et des membres du conseil de ville à Richmond

Le maréchal des Etats Unis a saisi les actions de chemin de fer de Fitzburg appartenant à J. A. Seddon, ex secrétaire rebelle de la guerre et celles de 13 autres personnes.

Gouverneur provisoire de la Louisiane.

New York, 31 juillet—Une dépêche de Washington au *Post* dit qu'il est rapporté confidentiellement que le président a nommé le gouverneur Wells, gouverneur provisoire de la Louisiane.

Arrestation d'un maire.

Fortresses Monroe, 31 juillet—Le maire de Portsmouth a été arrêté sur ordre du général Mann, pour raison d'intervention dans les cours militaires.

Marchés du New York.

N York, 31 juillet—Le coton est calme, et ferme à 48 pour la Middling.

Le stering agent a 108 5/8.

L'or est coté à 144.

Affaires du Canada.

New York, 30 juillet—Une correspondance de Toronto au New York *Herald* dit que le sentiment des Canadiens en faveur de l'annexion de leur province aux Etats Unis gagne graduellement du terrain.

Le dernier convention de Détroit a exhibé le contrecoup d'idées sur chaque côté de la frontière et l'on croit à Montréal que le parlement provincial se fera quelque chose à la prochaine session, promettant des améliorations diverses, le vent de l'annexion sauffera avec force.

Lex talionis Gwyn.

Une correspondance du New York *Times* dit que Gwyn est maintenant au Texas, où au moins à Matamoros, jurant la chute de l'empereur et

volontiers que les relations normales se trouvent rétablies entre les deux nations comme avant la guerre, on a mis fin à la visite des navires anglais, par un arrangement satisfaisant sous tous les rapports entre les deux nations.

Le gouvernement a le bonheur d'apprendre que celui de Sa Majesté a mis les choses dans un état qui nous promet de notre côté de voir s'établir entre les deux nations une amitié intime et durable.

J'ai l'honneur, &c.,

WILLIAM H. SEWARD.

NOMINATIONS OFFICIELLES.—Le gouverneur Wells a fait pour les paroisses de Ste-Baton-Rouge, St-Landry, Assomption, et Avoyelles, des nominations qu'on trouvera dans la partie anglaise de l'*Abeille*.

James Galliger et John McGarley sont nommés directeurs du chemin de fer de Jackson, pour l'Etat de la Louisiane.

FOUR SHREVEPORT—Le capitaine pacotille LOUIS D'OR, ayant été indéfiniment retenu hier au soir, partira positivement ce matin à 8 heures pour Shreveport. Le reste de la cargaison est complète et le capitaine Cherry Johnston, et le différent Gardner est monté au capitaine T. B. Hine, tous deux très populaires et très connus dans le service de cette ligne.

FOUR LA RIVIÈRE ROUGE.—Le public ne doit pas oublier que le magnifique vapeur BELLA DONNA partira ce soir, à 5 heures, pour Shreveport et tous les points intermédiaires sur la Rivière Rouge. Le vétéran capt. Al Smith connaît bien la "Belle Donna" dont M. George Dove, si bien connu et si attentif pour tout le monde, est le subrécargue.

POUR SHREVEPORT directement—Le rapide bateau à vapeur USA, capitaine H. McClung, partira positivement ce soir à 5 heures pour Shreveport. Les USA pourra certainement accomplir cet trajet en 4 jours et il ne tire que fort peu d'eau. Le commis, M. Wm Gilbertson, sera prêt à recevoir les expéditeurs et les passagers à son bureau.

POUR LES OPELOUSAS.—Le beau steamer FAULINE partira aujourd'hui pour Washington. Son commandant, le capitaine Jacob Worley nous informe qu'il partira non vraisemblablement à cinq heures. Le steamer Pauline est un des plus rapides vapeurs du fleuve et ses officiers sont des plus accomplis.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE.

THERMOMETRE DE C. DONAGEL, OPTICIEN, *No 46, rue de Chartres.*

le 1er août 1865	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	82	27 1/2
midi	93	31 1/2
3 heures du soir	93	31
9 heures	87	30 1/2

Ages—Au-dessous de 1 an, 35; de 1 à 2 ans, 23; de 2 à 5 ans, 18; de 5 à 10 ans, 12; de 10 à 15 ans, 4; de 15 à 20 ans, 7; de 20 à 30 ans, 12; de 30 à 40 ans, 8; de 40 à 50 ans, 19; de 50 à 60 ans, 6; de 60 à 70 ans, 3; de 70 à 80 ans, 7; de 80 à 90 ans, 2; de 100 et au-dessus, 1. non déclarés, 23.

Nationalité—Irlande, 74; Angleterre, 1; France, 2; Allemagne, 19; Irlande, 1; Espagne, 1; Espagne, 3. Etats-Unis, 101. Amérique, 3; non déclarés, 32.

Il est mort 136 blancs, 33 nègres et 16 mulâtres.

CE QU'IL EN COÛTE.—C. Wartzine a été déclaré coupable d'avoir enlevé d'un soldat un matelas du gouvernement. On a dû qu'il était ivre dans le moment, ce qui ne l'a pas empêché d'être condamné à son attelage à quatre piastres d'amende ou deux mois de prison.

NOTE.—Nous insérons dans une autre colonne une annonce en anglais d'Emma me Hinnan, jeune fille de treize ans, qui s'est noyée en voulant tirer un bateau d'eau du fleuve.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.—Les Etats-Unis contre la goélette "Cyprus."—Le juge a mis l'affaire hors de Cour et a ordonné que la saisie fût rendue au réclamant.

Les Etats Unis contre quelques caisses de champagne.—Une nouvelle adjudication de cause a été refusée et un nouveau procès a été ordonné.

Les Etats Unis contre le droit de W. A. Vinton à 84 bons considérés de $ 3,001 en or.—Ce tribunal a ordonné que de nouvelles plaidoiries eussent lieu à la prochaine session du tribunal.

Les Etats Unis contre sept terrains de B Arregui.—L'intervention de Cu. Morgan a de nouveau été écartée.

G. A. Fosdick contre le brick anglais "Derby", sa cargaison, &c.—Il a été ordonné que la propriété en litige et le produit de la vente en fussent aperçus ceux et autorisé pour un cautionnement de plus de la moitié de l'évaluation.

AMENDE.—Le propriétaire de la fabrique de noir animal située au coin des rues Liberté et Marigny a été condamné à une amende de $ 25 et aux frais. On l'accusait de ne pas tenir son établissement assez propre et d'avoir ainsi enfreint l'ordonnance municipale qui a pour but la salubrité publique. Il a promis que la fabrique ne serait plus comme on le dit, dans un état de malpropreté, et que, depuis deux jours, des voisins n'eut pas eu à se plaindre de mauvaises odeurs.

Le magistrat, dans le but de laider à ce souvenir de l'ordonnance, l'a condamné à $25 d'amende, en lui ordonnant de disposer sans retard de ce qui restait de noir, ou de cesser d'en recevoir pendant les chaleurs.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 1er août.

La demande animée d'hier, dans le coton [illegible] transactions d'aujourd'hui, et le chiffre de la [illegible] aujourd hui n'est venu à moins de 1000 balles. Les prix sont restés très fermes. Les acheteurs ont [illegible] la diminution du mouvement aux prétentions des fabricants. Vers la clôture, cependant, ils ont fait certaines concessions et un on deux lots ont été vendus à des prix qui n'auraient pas été acceptés avant midi. On n'aurait pas pu acheter du Low Middling à moins de 40 à 42 cents, ce qui est 1 cent de plus qu'hier.

L'or a ouvert à 150 à 150 1/2, mais il tendait évidemment à la baisse et il en est vendu subséquemment à 148 1/2. Le taux était, à la clôture, de 149 à 149 1/2; contre 150 à 150 1/2, hier soir. Les opérations de la journée ont été limitées de nouveau proprietaire. Le tableau suivra [illegible] quelques ventes qui auraient eu lieu [illegible] $1000 à 149 1/2; $1000 et $2000 à 149 1/4; $1000 et $2000 à 149; $1000 et $2000 à 148 3/4; $2000 à 148; $2000 et $2000 à 148 1/2; $1000 et $2000 à 148 3/4; $2000 à 149; $1000 et $2000 à 149 1/4; $1000 et $2000 à 149 1/2.—Il n'est vendu $3000 en demi piastres américaines, à 143 1/4 et $2500 à 142. Il n'a pas été vendu de traites de banques mercantiles.

Le change étranger a été assez recherché aux cours soutenus.

Les traites à sterling embrassent une bonne traite particulière à 147 1/2, 1000 livres à 147 3/4 et 148, 850 livres et 1000 livres à 148, une traite à trente jours à 146 1/2, et les traites suivantes de banques: 1000 et 500 livres, à 147 1/4; 1000 livres à 147 3/4; 1000 et 151; 1000 à 151 1/4; deux traites de 1000 livres à 151 1/2; 1000 à 154; 3000 livres à 152 1/4 pour de 1/2; 8000 livres ont été vendues hier, pour de 1/2, à 152 1/4 pour de 1/2.

Le change sur la France a été assez actif. Il n'y a que fort peu de place qui n'ait encore été engagée; pour y trouver du fret, mais, par contre, il y a une quantité considérable de coton destiné à l'exportation. Les stocks [illegible] sont déjà obtenu le supplément de leur chargement à raison de 1/4 de livre de coton pour New York. On [illegible] déjà des engagements [illegible] nombre des navires qui sont prochainement dus. Les steamers transportent 2 cts par livre de coton et les navires voiles 1 à 1/4 de livre.

Aux Contribuables de la ville.

Bureau du Trésorier de la ville,
Nlle Orléans, le 1er août 1865.

AVIS est publié, ainsi que le veulent la loi, le [illegible] présente, que les rôles de taxes de la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'année courante 1865, sont entre les mains du trésorier, et que les personnes intéressées à les voir peuvent les consulter à mon bureau, où je me trouve journellement, pour recevoir les taxes dues par [illegible] DIX AOUT PROCHAIN. Après le 1 août, on ajoutera 5 pour cent aux cotes de la manière suivante: ordinaire 30 à 34, grand ordinaire 35 à 38, le low middling 40 à 42 et le middling 44 à 46. Nous avons enfoncé de parties de quelques transactions additionnelles qui auraient eu lieu hier, lesquelles porteraient à 3750 balles le montant des ventes de la journée.

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1er août 1864	balles	4575
Reçu aujourd'hui		1294
" précédemment		178059
		183919
Exporté aujourd'hui		1496
" précédemment		132918
		134414
Stock en mains et à bord de navires non expédiés		39505

SUCRE ET MÉLASSE.—Il a été reçu en outre, aujourd'hui 150 boucauts de sucre, venus de la côte et de la rivière Rouge, et hier soir il est aussi arrivé du sucre de Cuba. Les affaires ont marché fortement sur le marché aujourd hui.—Les spéculateurs se sont montrés et ont fait des démarches, mais, aucune vente de sucre n'a transpiré, sauf cependant celle de 85 boucauts de jaune sterile, cassé à 17 la livre. Nous avons entendu parler de la vente d'un petit lot de mélasse de Cuba, opérée à des conditions privées.

PRODUITS DE L'OUEST.—La mais et le foin abondent en assez grande abondance sur la place et les prix de ces deux denrées peuvent en faveur des acheteurs. Les autres articles en fait de produits de l'Ouest sont rares et les prix sont fermes. Le lard est un des articles dont les stocks restreints le mouvement. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1000 barils de farine dont 175 de fine à $8 75, 200 de low superfine à $9 50 à $9 75, 500 de medium extra à $10, 100 de bonne do à $11 et 100 do de choix à $12 le baril. Pas tarit, ces prix ont été repoussés et on a demandé des chiffres plus élevés. 1500 à 1600 sacks blancs de maïs ont vendus à $1 le boisseau, 100 sacks de son à $1 35 les cent livres, 50 barles de foin de l'Ouest, à $33 le tonnent et 100 barils de pore mess à $33 le baril.

Le pore mess est rare et se vendrait facilement à $ 47 5 à $5 le baril pour celles de l'Ouest et $6 50 à $7 pour celles du Nord, où les engagements sont presque nuls. Le lard se vend assez bien pour le fait. Un lot de 50 sacks s'est vendu en main à ce prix.

FRET.—Le marché au fret continue à être actif. Il n'y a que fort peu de place qui n'ait encore été engagée; pour y trouver du fret, mais, par contre, il y a une quantité considérable de coton destiné à l'exportation. Les stocks [illegible] sont déjà obtenu le supplément de leur chargement à raison de 1/4 de livre de coton pour New York. On [illegible] déjà des engagements [illegible] nombre des navires qui sont prochainement dus. Les steamers transportent 2 cts par livre de coton et les navires voiles 1 à 1/4 de livre.

Compagnie d'Assurance
La Suide d'Erbeze
Bureau ouvrira MARDI 1er AOUT 1865, à SQUARE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Bagnol, Nouvelle Orléans.—On y trouvera annexée une [illegible] des polices journalières et [illegible] et conditions des [illegible] compagnie.

EUG. ROCHEREAU & CO.,
1er août—10 Agents.

AVIS.
Les soussignés qui s'étaient en cette ville pendant vingt ans sous la raison

EUG. ROCHEREAU & Co,

A été dissoute ce jour, par le décès de l'un de leurs membres, M. Eugène Rochereau, et la liquidation de leurs affaires est confiée à M. A. ROCHEREAU & CO., où s'est transporté tout l'actif de la société dissoute. Les personnes intéressées à ce qui précède sont priées de prendre connaissance de la présente annonce.

EUG. ROCHEREAU & CO.,
1er août—10 Agents.

Nouvelle Orléans, 27 juillet 1865.

Avis.
La société qui a existé en cette ville pendant vingt ans sous la raison

A. ROCHEREAU & Co,

Rue Conti, No 56,

Est dissoute ce jour, par le décès de l'un de ses membres, M. Eugène Rochereau, et la liquidation de ses affaires est confiée à M. A. ROCHEREAU & CO., où s'est transporté tout l'actif de la société dissoute. Les personnes intéressées à ce qui précède sont priées de prendre connaissance de la présente annonce.

A. ROCHEREAU & CO.,
1er août—10 Agents.

Nouvelle Orléans, 27 juillet 1865.

Avis.
La société qui a existé en cette ville pendant vingt ans sous la raison

EUG. ROCHEREAU & Co,

Rue Conti, No 56,

Est dissoute ce jour, par le décès de l'un de ses membres, M. Eugène Rochereau, et la liquidation de ses affaires est confiée à M. A. ROCHEREAU & CO., où s'est transporté tout l'actif de la société dissoute. Les personnes intéressées à ce qui précède sont priées de prendre connaissance de la présente annonce.

A. ROCHEREAU & CO.,
1er août—10 Agents.

Nouvelle Orléans, 27 juillet 1865.

Exprès pour le Texas.

LA COMPAGNIE D'EXPRÈS PARAMIE est prête à transporter de l'argent, des marchandises de valeur et toutes espèces de fret pour GALVESTON, HOUSTON ET AUTRES POINTS DU TEXAS.

Elle promet le fret à bon marché.

Compagnie d'Exprès d'Adams.
Nouvelle Orléans, 27 juillet 1865.

Exprès pour le Texas.

LA COMPAGNIE D'EXPRÈS PARAMIE est prête à transporter de l'argent, des marchandises de valeur et toutes espèces de fret pour GALVESTON, HOUSTON ET AUTRES POINTS DU TEXAS.

Elle promet le fret à bon marché.

AVIS.
Le soussigné est formé ce jour une société de commerce sous la raison de

A. ROCHEREAU & Co,

Pour continuer les affaires de commission et consignations de

EUG. ROCHEREAU & CO.
Monsieur CHARLES F. BOGARUS, ne portera de nouvelle procuration.

Bureaux, Nos 56 & 58 rue St Louis.

ALEXR ROCHEREAU,
WILLIAM F. HEPP.

Nlle Orléans, le 1er juin 1865. [illegible]

'AVIS AUX CONTRIBUABLES.
Revenus, voisiers, argenterie, &c.
Bureau du Percepteur du Revenu Intérieur dans l'Etat-Uni.
1er District de la Louisiane.
Nlle-Orléans, le quatrième jour [illegible]

Conformément à la section d'un acte intitulé " un acte pour pourvoir à un revenu intérieur destiné à soutenir le gouvernement et payer l'intérêt de la dette publique," passé cette acte a été approuvé le 30 juin 1864, qu'il a été demandé par l'acte du 3 mars 1865,—acte abrogé à tous ceux qui sont sujets à payer des droits et des taxes en vertu du dit acte, dans les limites de la ville de la Nlle-Orléans que le percepteur du dit 1er district a reçu de l'approuver du dit District en date susmentionnée perception, conformément à la dite section 10; que les droits et les taxes accordé par la dit acte, les revenus, les voitures, Parguerie, &c, sont fixé et doivent être payés; que le dit percepteur en est chargé et [illegible] pour la perception des dits droits et taxes; à son bureau, à la Nlle-Orléans, de 9 à 3 heures, de 10 à 12 août prochain.

Toutes personnes qui négligeront de payer les droits et les taxes susmentionnés ainsi qu'il est ci-dessus prescrit, les procédures ou à nous requis, dans le délai ci-dessus spécifié, seront sujets à payer de plus pour cent de plus par le montant de ces dits droits et taxes.

Les bureaux des Etats-Unis et des banques nationales seront seuls reçus en paiement de taxes.

CHARLES SMITH,
1er juillet—10 Percepteur.

A DELVAILLE: L. JOUBERT.

DELVAILLE & JOUBERT,
COURTIERS D'ACTIONS,
DE BILLETS DE CHANGE,
10..... Rue Carondelet..... 10
Nouvelle Orléans.
1er août—1m

PILCHER & BARROW,
(Successeurs de PILCHER & GOODRICH et PILCHER & Cie)
Facteurs de coton et de sucre, et MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
No 56 Factors' Row, rue Perdido—Nouvelle Orléans.
1er août—1m

A. B. GRISWOLD. WM. H. GOODRICH.
A. B. GRISWOLD & CO.,
Successeurs de HYDE & GOODRICH,
No 57 Rue du Canal, Nouvelle Orléans.

A. SCHWAB,
Imprimeur de la patente de
J. SCHWAB,
12 Mailer, Lane—New York.
Spécialité
Etiquettes Fancy
Etiquettes Commerciales
Etiquettes Fancy
Etiquettes Commerciales
Etiquettes Fancy
Etiquettes Commerciales